Conseil scientifique du CNRS les 16-17 octobre 2014
Compte rendu des élus du conseil

Rappel de la composition du conseil scientifique
www.cnrs.fr/comitenational/contact/annuaire.htm?instance_116

Résumé

- Point sur l'urgence de l'emploi scientifique et le mouvement sciences en marche, la mobilisation reste de mise
- Eméritats (no-comment)
- Contrat d'objectif 2014-2018, toujours pas de moyens dans le contrat
- Information sur les concours CNRS 2015, où c'est légèrement mieux que l'an dernier, grâce à la suppression des « chaires »
- Le budget baisse, ce sont les TGIR qui trinqueront
- Encore des COMUE, qui, comme toujours, promettent visibilité, attractivité, et autres grandes creusités d'excellence
- Politiques scientifiques des instituts et leurs expressions en termes de créations suppressions d'unités, le CS devrait prendre plus de temps pour cette discussion importante
- Remerciements aux membres du CS pour leur travail durant le mandat, *merci, thank-you, gracie, gracias…* et liste des membres du prochain CS pour information.

Questions d'actualité : urgence pour l'emploi scientifique !

En présence de Cécile Michel qui représente le mouvement « Sciences en Marche »

La mobilisation pour l'emploi scientifique fait suite à l'appel lancé par le CS en mai 2013 (www.cnrs.fr/comitenational/doc/recommandations/2013/CS_reco_emploi_scientifique_27-28_05_13.pdf). Elle comprend

- l'action de tous les syndicats de l'enseignement supérieur et la recherche,
- le mouvement « sciences en marche » (sciencesenmarche.org/fr/) dont l'objectif est la sensibilisation du grand public et des médias,
- ou encore une mobilisation d'un groupe de directeurs d'unités de recherche.

Les informations à jour sont disponibles sur le site http://www.urgence-emploi-scientifique.org qui a été mis en place par la coordination des instances du comité national (C3N) avec la participation active du bureau du CS.

A ce stade, la mobilisation est positive en termes de retombées dans les médias et vis-à-vis du grand public. [La manifestation du 17 octobre après-midi, marquant l'arrivée de « sciences en marche » à Paris, à laquelle se sont joint les élus du CS a été une réussite avec 8000 participants environ]. Par contre les revendications portant sur un redéploiement des budgets consacrés à la recherche (et notamment des milliards d'euros du crédit impôt recherche) en faveur d'un plan de création de milliers d'emplois scientifiques et des crédits de base pour les laboratoires, ne sont pas satisfaites. Lors du débat parlementaire le gouvernement a rejeté tous les amendements allant dans ce sens.

Vincent Berger, conseiller auprès du président de la république, recevra le 4 novembre une délégation des directeurs d'unité signataires de la lettre à François Hollande (www.urgence-emploi-scientifique.org/content/lettre-des-directeurs-de-laboratoire). La lettre mentionne que cette action des directeurs motivée par l'absence de réponse satisfaisante sur la question de l'emploi scientifique. Cette lettre compte à ce jour plus de 730 signatures. Les directeurs qui souhaitent se joindre à l'appel peuvent encore le faire, quelque soit le rattachement de leur unité.

A noter également que la mobilisation se fait dans un contexte européen partout difficile pour l'emploi scientifique. On note dans ce cadre :

- Une pétition européenne (openletter.euroscience.org/) intitulée « Ils ont choisi l'ignorance », qui fait suite à un article paru dans « Nature » et simultanément dans de nombreux journaux européens.
- Un appel des syndicats européens de l'enseignement supérieur et de la recherche (voir ici : www.urgence-emploi-scientifique.org/international)

Eméritats

Les avis ont suivi les principes donnés dans la recommandation d'octobre 2011 :
www.cnrs.fr/comitenational/cs/recommandations/10_11oct2011/reco10-11oct2011_attribution_emeritat.pdf

Contrat d'objectif (qui ne mentionne pas de moyens)

En présence d'Alain Fuchs président du CNRS, Philippe Baptiste directeur général délégué à la science et Xavier Inglebert directeur général délégué aux ressources

A. Fuchs expose les grandes lignes du Contrat d'Objectifs dont le texte est sous embargo car en discussion non-terminée avec le ministère :
- Le précédent Contrat d'Objectifs de 2009-2014 avait défrayé la chronique car dans contexte tendu. Il était bourré d'indicateurs détaillés à suivre. C'était un contrat pour "surveiller et punir" qui pouvait mener au démantèlement du CNRS. Ce Contrat n'a pas été suivi, avec l'assentiment du ministère.
- Aujourd'hui y'a plus la même volonté d'assujettir le CNRS. Pour autant ce n'est pas un Contrat d'Objectifs et de Moyens. Il n'aura pas de moyens garantis.
- L'intérêt du Contrat d'Objectifs est de clarifier la position de l'état en tant que stratège pour la recherche. Le CNRS fonctionne essentiellement (si ce n'est exclusivement) avec de l'argent public, l'Etat peut donc avoir un droit de regard.
- Le Contrat d'Objectifs comprend un préambule, un chapitre sur « chercher au coeur et aux frontières », un sur la « visibilité », un sur la « politique de site », un sur « piloter au plus près les unités » et suit une liste d'indicateurs (24 à ce jour). Ce sera un texte de compromis qui rassure les tutelles, et qui n'a pas une influence délétère sur la conduite de l'organisme.

Question – Contrat d'Objectifs sans moyens - Est-ce que ça un sens ? C'est un contrat ou pas ?
Réponse de X Inglebert – Dans le texte il y a une notion de "pertinence" (par rapport aux moyens). Le conseil d'administration sera amené à regarder les valeurs des indicateurs au regard des moyens alloués. On ne peut pas compter sur une « loi de programmation » qui, l'expérience le montre, n'est jamais respectée.
R A Fuchs – On a demandé une loi de programmation. Ce n'est pas exclu, mais on ne sait pas.

Q – Dommage que le CS ne puisse donner son avis sur le document. Nous aurions pu conseiller dans sa rédaction.
R AF – Ce n'est pas fini. Le projet en cours de rédaction sera soumis au CS qui aura le temps de répondre et faire des propositions écrites, quitte à dériver sur le calendrier, avant la signature.

Q – L'histoire bégaie, encore une fois le Contrat d'Objectifs est d'abord discuté entre direction CNRS et ministère avant d'être porté à la connaissance des instances du CNRS.
R AF – Le Contrat d'Objectifs c'est une démarche du ministère pas de nous. Le débat se fera.

Q - Excitation sur l'Europe [AF a longuement parlé du faible retour aux appels européens au regard de la contribution française] et moins de projets déposés, c'est aussi parce que les personnels n'ont pas le temps. Le temps est perdu avec les multiples dossiers tels que les COMUE et on manque de personnels IT d'ingénierie projet pour monter les réponses aux appels. Ces IT doivent être au plus près des porteurs de projet et pas dans des mégastructures type COMUE.
R – On essaye de revenir à la base dans les labos pour voir où est le problème. Il y a une 100aine d'ETPT au CNRS dédiés aux projets européens (montage, suivi), hors laboratoires. Les Ingénieurs Projet Européens (IPE) sont essentiels en effet pour monter des projets. On va re-muscler le dispositif. On peut constater que certaines universités investissent là-dedans et on peut s'en réjouir.

Q – Il y a des différences d'approche entre le CNRS et les universités, voire une concurrence, sur ces appels d'offre européens.
R Ph Baptiste – C'est vrai pour l'Europe et pour d'autres sujets.
R A Fuchs – Il y a des endroits en France où l'entente est bonne, à d'autres c'est moins facile. Je comprends que certains présidents d'Universités soient méfiants car eux aussi doivent rendre des comptes à l'Etat. Il convient aussi de noter de seuls 5% des ERC juniors sont portés par des enseignants-chercheurs et globalement ils représentent seulement 15% des personnels impliqués. Il faut inciter les enseignants-chercheurs à déposer des projets européens.

Q – La politique de site et le Contrat d'Objectifs ?
R – C'est compris dedans sans être directif. La politique du CNRS c'est aller dans les COMUE si l'objectif de recherche est ambitieux et tourné vers l'international.

Budget (en baisse) et recrutements (en légère hausse) pour 2015

En présence d'Alain Fuchs président du CNRS, Philippe Baptiste directeur général délégué à la science et Xavier Inglebert directeur général délégué aux ressources

X. Inglebert expose.
- C'est un cadrage général, ce n'est pas pas finalisé.
- La présentation est à disposition du CS [ceux qui veulent en savoir plus peuvent contacter les membres du CS].
- Le budget baisse de 0.2%, ce qui fait -4,2 millions d'euros. Cela est porté uniquement sur le fonctionnement, la masse salariale reste constante en euros courants (baisse vu l'inflation).
- Ces chiffres sont hors mise en réserve. La mise en réserve était passée de 5% à 7% en 2014. Elle passe à 8% en 2015. . Le CNRS était jusqu'à présent soumis à une mise en réserve réduite de 2.5% en 2013, 3.5% en 2014, non connue pour 2015 mais probablement 4% au mieux. De ce fait, la baisse effective des budgets disponibles sera encore plus grande que -0.2%.
- Pour les emplois, le ministère a cette fois accepté de travailler en ETPT (équivalent temps plein travaillé, unité de mesure utilisée au CNRS depuis quelques années permettant de tenir compte des emplois sur des potions d'année et des précaires en CDD).
- 2013 : 26074 ETPT dont 1526 non permanents ;
- 2014 : 25580 ETPT (prévision) dont 1287 non permanents.
=> Sur les 4 dernières années, selon les chiffres officiels de la direction, le CNRS a perdu 600 emplois permanents et 1 800 ETPT non permanents.

- 2015 (projet) : 24 354 fonctionnaires, 1 160 ETPT contractuels, soit au total 25 514 ETPT, **donc l'effectif global est encore en baisse.**
- Renouvellement de la totalité des départs à la retraite, et même un peu plus pour les chercheurs
- 310 postes de chercheurs seront ouverts, dont 300 au concours 2015 (c'est +10 si on compare à l'an dernier et +24 si on tient compte de 286 départs en retraite prévus).
- Recrutements IT : au moins autant que de départs à la retraite (278 prévus), pas tous sur concours (examens réservés, accueils en détachement, etc...)
- Priorités scientifiques du CNRS :
  1 – interdisciplinarité : soit recrutement par les CID, soit pour des thématiques ou profils à l'interface entre instituts, soit postes croisés (exemple : dans un laboratoire hors de la section)
  2 – INS2I (18 postes pour 7 départs retraite) et INSMI (12 pour 4 départs retraite) priorités confirmés
  3 – maintient de l'effectif INSHS 89 postes ouverts pour 71 l'an dernier
- Choix de recruter surtout des CR2 (211) et moins de CR1 (78), DR2 « externes » (9), DR1 « externes » (2)

Quelques tableaux :

* Evolution des départs de 2009 à 2018. Tableau qui permet de se faire une idée de l'avenir si la politique consistant à ne recruter au mieux qu'au niveau des départs à la retraite est maintenue.
=> Sombre perspective pour les 4 prochaines années, pour les CR comme pour les IT.

	Sorties réalisées					Sorties prévues				
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Chercheurs	360,8	315,7	330,6	385,8	341,3	315	286	211	184	204
IT	419,2	390,7	416,2	358,1	371,7	331	278	216	200	216
Total	780	706,4	746,8	743,9	713	646	564	427	384	420

* Niveaux d'emploi 2015 par entité. Permet de voir les tailles respectives des instituts en termes d'emploi. Ces données doivent être complétées par les moyens financiers disponibles pour chaque institut (non disponibles).

Entité	IN2P3	INC	INEE	INP	INS2I	INSB	INSHS	INSIS	INSMI	INSU	Total instituts	Ressources communes	EXT	Réintégrations, campagne handicap, apprentis, etc
Niveau d'emploi 2015 arbitré (en ETPT)	1 906	3 066	1 322	2 300	1 056	4 837	3 132	2 030	620	2 445	22 714	2 444	81	275
Niveau d'emploi 2015 intégré (en ETPT)	1 926	3 099	1 336	2 325	1 067	4 889	3 165	2 052	627	2 471	22 959	2 470	81	-

* Postes au concours chercheur par institut en 2015. Les postes DR sont à comprendre « en plus des promotions CR->DR » qui eux n'ont pas le même impact budgétaire.

	CR2	CR1	DR2 (prévision)	DR1 (prévision)	TOTAL	Total CE et accueils en détachement
IN2P3	7	3		1	**11**	11
INP	19	4			**23**	23
INS2I	13	3	2		**18**	18
INSIS	15	3			**18**	18
INC	28	7		1	**36**	36
INSU	13	6			**19**	19
INSB	34	19	2		**55**	55
INEE	12	7			**19**	19
INSHS	59	25	5		**89**	90
INSMI	12				**12**	13
TOTAL	212	77	9	2	**300**	**302**

Question – C'est la même politique scientifique que l'an dernier ?
R – Oui

Q – Attention à ne pas affaiblir les cœurs de disciplines.
R Ph Baptiste – L'interdisciplinaire c'est autour de 20%, l'équilibre est relativement bon, on évite le risque d'aller trop vers le cœur des disciplines. Le CNRS doit permettre de construire l'Interdisciplinaire y compris dans les moments les plus contraints.

Q – En sait-on un peu plus sur les concours IT ? 278 recrutements c'est quoi exactement ? En 2014 nous n'avons jamais eu de chiffre clair sur la proportion concours/pas concours.
R – Ce n'est pas 278 postes au concours, même si on veut de meilleurs chiffres.
[De fait Ch. Coudroy (directeur des RH du CNRS) cumule les concours, les examens réservés, les CDI handicaps, les listes complémentaires et les accueils en détachement. Avec cette façon de compter les recrutements IT 2014 sont au nombre de 340. On ne peut donc pas parler de progrès avec au mieux 278 recrutements IT en 2015.]

Q - On est surpris positivement par la hausse des recrutements de chercheurs. Mais cela reste très faible vu le coût de la procédure de recrutement, on risque de rater l'interdisciplinarité.
R A Fuchs – Les habitudes de recrutement sont bonnes et je suis confiant que cela se passera bien.
R A Fuchs – Nous avons fait du lobbying au ministère et le ministère s'est battu pour avoir un bon budget, avec cela on a les possibilités de faire un meilleur concours. Mais c'est aussi en travaillant sur nos propres forces **[NB nous avons appris par la suite que les marges de manœuvre sont la suppression du programme « chaires enseignement-supérieur du CNRS ». Ces +24 postes correspondent très exactement au non renouvellement de 36 chaires payées au 2/3 par le CNRS (36*2/3=24) crées en 2009 pour 5 ans].** On va également essayer de maintenir les crédits de fonctionnement, d'équipement et d'investissement (FEI) des labos. Des réductions seront faites sur les TGI (très grands équipements), programme qui a augmenté d'un facteur 3 en 10 ans. Le choix de politique scientifique est de maintenir le concours chercheur.

Q – Et l'emploi ITA ? Rappelons que les carrières IT sont conditionnées par le nombre de postes au concours.
R – Oui le changement de corps au choix est lié aux entrées au concours externe, on ne peut même pas y inclure les concours réservés.

Q – Merci de la part des SHS, pour une fois il y a un remplacement des départs, c'est un formidable message pour les jeunes. Mais attention à ce que les concours ne soient pas trop fléchés, ou coloriés, ça risque de décevoir un grand nombre.
R PhB – On est sur 35% de coloriage, avec des "de préférence". Ces « coloriages » sont conçus pour que le CNRS et les Universités jouent des rôles complémentaires. C'est pour apporter des forces là où les partenaires ne le font pas suffisamment. Mais oui nous sommes attentifs à ne pas faire trop de coloriages.

Q – On en est où de la PES ? Va-t-on enfin utiliser ces moyens pour aider les jeunes ?
R A Fuchs – Nous allons travailler là dessus dans l'année et aller vers une augmentation des salaires de première embauche, après débat.

Q – L'inquiétude sur l'emploi va bien au delà du CNRS, c'est rassurant que le CNRS arrive à ne pas faire pire que l'an dernier, mais ce n'est pas suffisant pour le problème des jeunes.
R – Le taux de renouvellement de la Fonction Publique en général c'est 40%. Rappelons le.

Q – Il y a un choix de plus de CR2. Est-ce un choix politique ?
R Ph Baptiste – Oui. Recruter jeune, très vite après le doctorat est une spécificité du CNRS. Nous sommes compétitifs sur ces recrutements.

Q – Merci pour les chiffres mais pour exposer la politique scientifique, nous vous avons demandé l'an dernier des chiffres comparatifs par instituts des départs et des recrutements. Les données sont incomplètes.
R Ph Baptiste – Ok pour fournir des chiffres plus détaillés, mais attention la politique n'est pas que sur les recrutements, pour avoir une idée de la politique scientifique faut consolider avec les autres financements.

Q - Egalité entre les hommes et les femmes ?
R A Fuchs - A mon sens la mission pour la place des femmes se porte bien, mais posez lui la question. Actions remarquables dont des programmes européens décrochés. Les médailles sont paritaires. Il faut faire attention aux passages DR2. Cette politique se couple avec les études sur le genre développés au CNRS.

Q – Où en est-on de la logique de science participative ?
R A Fuchs - On poursuit sur cette piste… Rapprocher sciences et citoyens mais pas donner une place aux obscurantistes qui nous diraient sur quoi travailler ou pas.

Q – Quid des postes de chercheurs CNRS enseignants "attachés" à l'ENS ? Nous avions fait une recommandation contre ce dispositif (www.cnrs.fr/comitenational/doc/recommandations/2014/CS_Reco_Convention_CNRS-ENS.pdf), mais il semble qu'il se propage.

R X Inglebert – Ca ne coûte pas grand chose, c'est pris sur les PEDR [nouveau-ancien nom des PES].
R A Fuchs – Nous avons fait cela avec l'ENS, pour tester… [Suit une longue tirade sur l'importance que les enseignements (nombreux) faits par les personnels CNRS soient mieux reconnus par les établissements d'enseignement supérieur].
Remarque d'un membre du CS – Remarquons que dans les textes la prime d'excellence scientifique (PES) est conditionnée à une charge d'enseignement de 64h, comme c'est le cas des postes ENS en question. Pourquoi est-ce que cette obligation n'est pas exigée dans les faits ?

COMUE – 8 nouveaux dossiers – présentés « pour information »

En présence des directeurs scientifiques référents

Lille Nord de France - Présenté par D. Massiot (DS INC)
Université de Lyon - Présenté par Fabrice Vallée (DS par intérim de l'INP)
Université Grenoble Alpes - Présenté par Fabrice Vallée (DS par intérim de l'INP)
Université Paris Lumières - Présenté par Christoph Sorger (DS INSMI)
Université Paris-Est - Présenté par Christoph Sorger (DS INSMI)
Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées & IDEX UNITI - Présenté par Christoph Sorger (DS INSMI)
Université Côte d'Azur - Présenté par Pascale Delécluse (DS INSU)
Languedoc-Roussillon Universités - Présenté par Stéphanie Thiébault (DS INEE)

Les présentations reprenaient les listes de mots clés positifs des dossiers : attractivité, visibilité, excellence, meilleur niveau mondial, et les diverses combinaisons de ce type de « creusités ».
Les questions ont porté sur : la place du CNRS dans ces structures ? pourquoi les autres organismes ne sont pas membres ? quelle place des collectivités territoriales ?
Ont été rappelés par des membres du CS le peu d'écoute des personnels sur le terrain, le peu d'utilité de nouvelles structures complexes et lointaines, des effets négatifs de l'imbrication des projets COMUE avec les IDEX (projets ou existants) dont la vocation est la mise en concurrence.
Les réponses étaient au cas par cas, sans vision globale mais avec des arguments de terrain, issus des difficultés d'organisation entre décideurs locaux.

Politique scientifique des instituts et ses conséquences sur les créations / suppressions d'unités

Présentations par les directeurs scientifiques d'instituts

Présentations intéressantes mais très succinctes (20 minutes par institut, questions comprises). La prise de note étant difficile avec ce rythme, il est impossible de faire un compte rendu approprié.

Toutes les divergences sur les unités de recherche entre les sections et institut ayant été réglées en amont par discussion au niveau des conseils scientifiques d'instituts, le CS vote à l'unanimité, moins une abstention, en faveur des créations et suppressions d'unités qui lui ont été exposées.

Une recommandation est votée à l'unanimité :
Recommandation sur la présentation de la politique scientifique des instituts

Le conseil scientifique a vivement apprécié les présentations de politique scientifique des directrices et directeurs d'instituts, en présence des présidentes et présidents des conseils scientifiques d'instituts et du directeur général délégué à la science. Il est ressorti de ces exposés, l'extraordinaire richesse du CNRS et ses capacités d'orientation et de soutien à la recherche. Le conseil scientifique adhère aux grandes lignes des stratégies présentées dans les divers domaines et soutient les priorités proposées par les instituts.
Le conseil scientifique souhaite que les instituts aient les moyens humains et matériels appropriés pour mener leur politique. Le conseil scientifique souhaite que les directeurs d'instituts soient régulièrement conviés à faire ce type d'exposés et que le temps alloué à la discussion soit suffisant pour que la politique scientifique puisse être étudiée de façon approfondie.

Remerciements aux membres du conseil scientifique sortant – membres du prochain CS

Cette réunion était la dernière de ce mandat. L'ensemble des participants de la réunion a, chacun à son tour, tenu à remercier les membres du conseil, et en particulier les membres étrangers et les industriels. Par leur participation active et fort pertinente, les membres du CS ont beaucoup apporté aux débats, parfois difficiles, mais qui ont permis à chaque occasion de conclure sur des positions à la fois consensuelles et pertinentes.

Pour information, voici les membres du conseil scientifique du prochain mandat, qui se réuniront en novembre 2014 pour la première fois. Les domaines scientifiques des membres sont donnés par grands domaines tels que définis par les contours des instituts.

Sylvain Allano, Nommé, Monde économique (PSA), INSIS
Valérie Berthe, Nommée, DR, INS2I
Pierre Binetruy, Nommé, PU, IN2P3
François Bonnarel, Elu, IR, INSU
Corinne Bonnet, Nommée, PU, INSHS
Peggy Cenac-Guesdon, Elue, MC, INSMI
Sylviane Chaintreuil, Elue, IR, INSU
Bernadette Charleux, Nommée, Monde économique (Saint Gobain), INC
Bruno Chaudret, Elu, DR, INC
Jean Dalibard, Nommé, PU, INP
Philippe Davy, Nommé, DR, INSU
Catherine Delcroix, Elue, PU, INSHS
Maria Esteban, Nommée, DR, INSMI
Claire Lemercier, Elue, DR, INSHS
Dimitry Peaucelle, Elu, CR, INS2I
Sophie Pochic, Elue, CR, INSHS
Marie-Christine Record, Elue, PU, INC
Philippe Sautet, Nommé, DR, INC
François Tronche, Elu, INSB
Hélène Valade, Nommée, Monde économique (SUEZ environnement), INEE
Francis-André Wollman, Nommé, DR, INSB
Alexandre Zimmer, Elu, MC, INC

Ces membres du futur CS se sont réunis le 8 octobre pour soumettre à la direction du CNRS une liste de 8 membres étrangers, après consultation des propositions des instituts. Les nominations doivent être effectuées très prochainement par le secrétariat d'état.